

2017/02/28. D. Desjeux, notes sur le débat « Reconquêtes industrielles : maintenant ou jamais ! »

Débat organisé dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle 2017 par Bruno Grandjean (président de la FIM, Fédération des Industries Métallurgiques), débat animé par Fabrice Lundy, journaliste à BFM business.

Pour augmenter la productivité des entreprises industrielles qui sont fortement capitalistiques, il est demandé de supprimer la « fiscalité punitive » qui porte sur les moyens de production. Le problème est que cela diminue les ressources des collectivités locales. Cette perte pourrait être compensée par une fiscalité légitime, l'IS, qui porte sur les gains, mais qui est versé à l'État central.

Le problème est que cette recette est variable puisqu'elle dépend des variations du marché. Ce qui pèse comme une charge fixe pour les entreprises est une garantie de ressources fixe pour les collectivités locales, lesquelles ont des charges fixes à travers un certain nombre de services nécessaires au bon fonctionnement des entreprises, à la sécurité, à la santé et à l'éducation des citoyens, à la mobilité et au pouvoir d'achat des consommateurs.

Chaque acteur essaye d'externaliser sur l'autre les incertitudes qui pèsent sur son activité. Tout le monde a des dépenses fixes. Mais la plupart des revenus sont variables.

Cette variabilité renvoie à deux situations : il y a ceux qui ne sont pas soumis au marché, comme les fonctionnaires et les collectivités locales, il y a ceux qui sont soumis au marché comme les entreprises. Dans les entreprises, il y a celles qui sont protégées des menaces de délocalisation, et il y a celles qui sont menacées par les délocalisations. L'industrie cumule deux contraintes celle du marché international et celle des délocalisations. Or il n'y a pas de société sans industrie. C'est donc une priorité de favoriser l'industrie (cf. le livre de Pierre Veltz).

Plusieurs partis politiques proposent une baisse de 25% de l'impôt sur les sociétés. La demande des industriels serait plutôt de redistribuer cette baisse de 25 % aux collectivités locales pour pouvoir baisser les impôts sur la production sans pénaliser les collectivités locales.

Il reste ouverte la question de la flexsécurité des emplois salariés ou non, abordée à travers l'apprentissage, et de l'environnement, abordée à travers les taxes environnementales.

**Dominique Desjeux, anthropologue, professeur émérite à l'université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, consultant international (Chine, Brésil, Afrique, Europe, Etats-Unis)**



